

Le mot «religieusement» banni du serment des magistrats

GUILLAUME
PERRAULT



Vox Politique (<http://premium.lefigaro.fr/vox/politique/>) | Par [Guillaume Perrault \(#figp-author\)](#)

Mis à jour le 21/09/2016 à 11h47

FIGAROVOX / ANALYSE - La suppression de cet adverbe fait perdre une partie de son sens et de sa force symbolique au serment, explique Guillaume Perrault, grand reporter au *Figaro* et à FigaroVox.

Guillaume Perrault est grand reporter au Figaro et à FigaroVox. Maître de conférences à Sciences Po, il enseigne l'histoire politique française et les institutions politiques. Il est l'auteur de trois ouvrages, dont Les présidents de la République pour les nuls (First).

C'est un petit fait qui dessine une époque. Depuis des siècles, lorsqu'un jeune magistrat prenait rang parmi ses pairs, **il prêtait serment devant ses collègues** (<http://etudiant.lefigaro.fr/orientation/trouver-sa-formation/detail/article/comment-devenir-magistrat-9768/>), réunis en audience solennelle, de «garder religieusement le secret des délibérations». C'est fini. L'adverbe «religieusement» a été supprimé de la formule du serment par la loi organique du 8 août 2016 sur la magistrature. Aucun mot n'a été substitué au terme qui a reçu son congé. Le jeune magistrat, dorénavant, prêtera serment de «garder le secret des délibérations», et voilà tout.

L'adverbe ainsi répudié avait pourtant un sens clair. D'après le Larousse, «religieusement» signifie, au sens propre, «en se conformant aux rites prescrits par une religion» et, au sens figuré, selon le contexte, «avec recueillement» ou bien «de façon scrupuleuse». C'est bien sûr ce dernier sens que revêtait l'adverbe «religieusement» dans la formule du serment.

Les parlementaires qui, à l'invitation du gouvernement, ont supprimé ce terme arguaient qu'il était «un peu désuet». Rien ne paraît plus faux. Cet adverbe est encore en usage. L'entendre dans la conversation n'a rien d'exceptionnel. Le trouver sous la plume d'un auteur est fréquent. Son seul tort est de relever du registre soutenu. Si ce mot tombe en disgrâce, c'est parce qu'il exige un léger effort pour celui qui l'emploie comme pour celui qui l'écoute ou le lit. On a donc opté pour la facilité: s'en débarrasser en décrétant qu'il est passé de mode.

Nos contemporains mettent à bas de façon présomptueuse ce qui a rendu des services signalés pendant des générations

Le goût de la précision, le sens des nuances se perdent si on ne les exerce pas. L'appauvrissement du langage, le renoncement à l'exactitude, ce que Paul Valéry appelle «la fatigue de l'idée nette» sont ici manifestes. Les pouvoirs publics soutenaient que le mot «religieusement» était désuet. On a vu qu'il n'en était rien. De surcroît, gouvernement et Parlement auraient dû au moins, pour être cohérents avec l'argument avancé, remplacer «religieusement» par un terme d'usage courant et de sens identique, tel que «scrupuleusement». La formule du serment aurait ainsi conservé la même intensité. Le jeune magistrat se serait senti engagé au même degré. Or on n'a pas fait l'effort de trouver un adverbe «moderne» pour remplacer celui qu'on avait chassé à cause de ses rides. Résultat: le nouveau texte, loin d'être analogue au précédent, en est la copie amoindrie. Le serment a perdu une partie de son sens et de sa force symbolique. Il est devenu banal.

C'est un bon résumé de ce qu'on appelle «réformer» aujourd'hui en France. Nos gouvernants prétendent améliorer, moderniser, adapter. Quoi de plus séduisant? On les applaudit. Le fâcheux est que, vu de près, le résultat est tout autre: nos contemporains mettent à bas de façon présomptueuse ce qui a rendu des services signalés pendant des générations sans rien lui substituer de qualité comparable. Le ministère de la Justice a défendu la suppression de l'adverbe «religieusement» par la nécessité de «dépoussiérer» (sic) la formule du serment, lit-on dans *La Croix*. Comment ne pas être frappé par ce

regard dépréciateur porté sur le passé? «Ils n'ont aucun respect pour la sagesse des autres ; mais en compensation ils font à la leur une confiance sans borne, observait déjà l'Irlandais Edmund Burke dans ses *Réflexions sur la Révolution de France (1790)* à propos des députés à la Constituante. Il leur suffit toujours d'un seul motif pour détruire un ordre de choses ancien, c'est son ancienneté même.»

«Ceux qui passent leur temps à découvrir les défauts de l'ordre établi et à les monter en épingle n'ont pas les qualités requises pour le réformer»

Edmund Burke

L'adverbe «religieusement» ne se référait pas à un culte plutôt qu'à un autre. Cette parole sacramentelle participait d'un rituel. Son but était de faire mesurer au jeune magistrat les devoirs de son sacerdoce. Quoi de plus nécessaire lorsqu'on va tenir entre ses mains la liberté et l'honorabilité de ses semblables? Avec le nouveau serment, certes, le jeune magistrat jure encore de «garder le secret des délibérations», mais, si les mots ont un sens, la suppression de l'adverbe «religieusement» l'invite à se détendre et à ne rien prendre au tragique. Keep cool. Le sacré, c'est fini. Le sentiment de la dette envers autrui (le justiciable) et plus grand que soi (sa profession, son pays)? Pour éviter de traîner ce poids sur ses épaules, on le qualifie, sans même s'en rendre compte, d'archaïsme à dépoussiérer.

C'est là un trait d'époque. Burke nous avait prévenus: «Ceux qui passent leur temps à découvrir les défauts de l'ordre établi et à les monter en épingle n'ont pas les qualités requises pour le réformer.» En effet, habitués à dévaluer ce qu'ils héritent du passé, ils n'ont plus la dilection, l'affection nécessaire pour mesurer le prix de leur héritage et expriment «la légèreté des esprits blasés et dégoûtés de tout ce qu'ils possèdent».

Retrouvez Guillaume Perrault sur Twitter : <https://twitter.com/GuilPerrault> (<https://twitter.com/GuilPerrault>)

Cet article est publié dans l'édition du Figaro du 21/09/2016. **[Accédez à sa version PDF en cliquant ici \(http://kiosque.lefigaro.fr/le-figaro/2016-09-21\)](http://kiosque.lefigaro.fr/le-figaro/2016-09-21)**



<http://plus.lefigaro.fr/page/guillaume-perrault>

Guillaume Perrault (<http://plus.lefigaro.fr/page/guillaume-perrault>)

Suivre (<http://plus.lefigaro.fr/fpservice/follow/membre/81325031242245596367369127435013/261675>)

Grand reporter au Figaro et à FigaroVox

